

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LAZARE CARNOT



Après Jules Verne, la Ville lancera, l'été prochain, un autre chantier de réhabilitation qui concernera l'école élémentaire Lazare Carnot.

Cet établissement comporte des bâtiments datant de la fin du 19^e siècle et d'autres du début 20^e dont la fonctionnalité est devenue obsolète au regard des nouveaux besoins pédagogiques et à la satisfaction des normes « handicapés ». D'autre part, deuxième école de la commune en terme d'effectif, elle accueille aujourd'hui 376 enfants et devrait voir ce chiffre passer à 420 lors de la prochaine rentrée. La réhabilitation des lieux devrait donc permettre dès la rentrée 2005 d'ouvrir deux nouvelles classes qui s'ajouteront aux 16 qui existent déjà.

Concrètement, le projet architectural qui a été retenu préservera le caractère historique de la bâtisse d'origine dont la façade monumentale sera (au titre du patrimoine) conservée. L'opération qui doit porter sur plus de 1700 m² de surfaces utiles entraînera :

- la suppression des locaux préfabriqués,
- la création de 2 classes supplémentaires avec leurs locaux d'accompagnement,
- la création de locaux collectifs incluant une salle de motricité et un atelier polyvalent,
- la restructuration des locaux communs et des services de restauration.





Par ailleurs et dans le cadre de ces travaux, la Ville a décidé d'y intégrer la réalisation d'un Centre de loisirs. D'une superficie d'environ 250 m², celui-ci comportera un lieu d'accueil, des salles polyvalentes qui pourront accueillir des activités multiples (danse, travaux manuels, arts plastiques, jeux...), des espaces de rangement ainsi qu'une aire de jeux extérieure et couverte.

OPÉRATION « TIROIRS »

À la différence de l'école Jules Verne, le réaménagement de Lazare Carnot nécessitera, pour des raisons de confort et de sécurité, le déplacement des enfants dans un autre établissement de la commune. Finalement, c'est le collège Taillade – mis gracieusement à disposition par le Conseil général des Hauts de Seine – qui a été choisi par la Ville pour accueillir les élèves de Lazare Carnot. Plusieurs raisons à ce choix : la première, l'emplacement géographique de l'établissement qui est situé Rue Taillade, à quelques encablures de l'école L. Carnot. La seconde, la capacité d'accueil du collège. Les locaux de l'établissement peuvent en effet aisément accueillir

l'ensemble des enfants de Lazare Carnot, permettant d'éviter ainsi le désagrément de la dispersion des effectifs entre les différentes écoles de la commune.

Afin de faciliter le transport des élèves, la Ville mettra en place dès la rentrée prochaine un système de navette, le matin et le soir, entre les deux établissements. Les jours de classe, cinq horaires de ramassage sont d'ores et déjà programmés : deux avant 9 heures du matin et trois en soirée : à 16 h 30 à la sortie des cours, à 17 h 30 après l'accompagnement scolaire et enfin à 18 h 30, à la fin des ateliers. Par ailleurs, dans le cadre du Plan Déplacement Écoles, la création d'un dispositif « Pédibus » (bus à pied ou à vélo, cf encadré), desservant le quartier, est actuellement envisagé avec l'aval des associations de parents d'élèves.

Signalons également que des travaux d'extension de l'école Ambroise Paré Maternelle sont d'ores et déjà prévus, ils débiteront au second semestre 2004. Le préau de l'établissement sera transformé et agrandi. Parallèlement, une classe supplémentaire avec dortoir sera réalisée et les locaux du centre de loisirs entièrement réaménagés.

Livraison prévue en septembre 2005.

D'autres projets de restructuration sont également à l'étude dont celui concernant l'école Marcelin Berthelot.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de la naissance, de l'évolution et de l'achèvement de ces différents projets. ■



PÉDIBUS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Les parents s'organisent pour former un groupe d'accompagnateurs, avec l'aide de la Ville et de l'école. Chaque jour, un adulte, appelé « conducteur », ouvre le chemin, indiquant les haltes et les traversées de voies. Derrière lui, les enfants suivent en file indienne. Dans le convoi, d'autres adultes veillent au bon déroulement de la marche. Ces groupes, pour des raisons de sécurité, n'excéderont pas une quinzaine d'élèves.